

## Moins d'Etat, plus de contraintes

"Moins d'Etat, plus de liberté". Le slogan électoral des radicaux est en passe de devenir l'escroquerie politique de la décennie. Comme toute escroquerie, il a des côtés séduisants. Devant notre sentiment d'impuissance face aux grands problèmes de la planète - chômage, course aux armements, exacerbation des inégalités entre les différentes régions du monde - il valorise l'autonomie individuelle et donne à croire que l'effort volontaire et personnel constitue la planche de salut. C'est oublier que dans toute une série de domaines

vitaux, la logique individuelle à court terme conduit à des résultats dommageables pour la collectivité et, à terme, pour les individus eux-mêmes.

Deux exemples pour illustrer le propos.

Conscient des effets catastrophiques de la circulation automobile sur la qualité de la vie en ville, je me décide à utiliser mon vélo. Mais, bousculé et gazé, je renonce rapidement : je n'ai pas une vocation de héros.

(suite au verso ...)

### ECONOMIES D'ENERGIE

## La responsabilité des électriciens

(jd) Les distributeurs d'électricité ont un rôle capital à jouer dans la perspective d'une diminution de la consommation. Jusqu'à présent en Suisse ils se sont contentés de lamentations hypocrites devant la croissance de la demande, trop heureux de pouvoir justifier politiquement le développement de leur capacité de production et d'élargir leur part au marché, au détriment des autres agents énergétiques. D'où leur opposition irréductible à toute forme de réglementation qui viendrait limiter leur liberté d'action.

Un lecteur de la *Neue Zürcher Zeitung* (5.9.86) a fort opportunément rappelé qu'une politique des distributeurs fondée sur les économies et non sur la satisfaction, voire l'anticipation de la demande, est possible et même avantageuse. La plus grande entreprise publique d'électricité des Etats-Unis, la Tennessee Valley Authority (TVA), en apporte la preuve. Face à la forte augmentation des coûts de construction des centrales nucléaires et à l'opposition d'une partie de l'opinion, mais aussi à cause d'une concurrence sévère sur le marché de l'énergie, la TVA a choisi de promouvoir à grande échelle les économies et de moderniser ses installations de production.

La TVA emploie plusieurs centaines de conseillers qui dispensent des informations aux ménages et aux entreprises sur les investissements économiquement rentables. Le client s'adresse à une entreprise spécialisée recommandée par la TVA et obtient le financement nécessaire de cette dernière. La TVA n'emprunte plus pour construire des centrales nucléaires mais pour aider ses clients à consommer moins. En huit ans, c'est une puissance équivalente à celle de Gøsgen qui a pu être économisée. Le Kw supplémentaire d'origine nucléaire revient à 3000 dollars, celui qui est économisé à 300 dollars seulement.

Un tel programme a permis de créer de nombreux emplois dans toute la zone qu'approvisionne la TVA. Par son souci de contribuer à la protection de l'environnement, la société a amélioré son image de marque auprès du public. La confrontation avec les écologistes a fait place à la collaboration, notamment lors de l'élaboration de nouveaux projets.

Bref, on est bien loin de la suffisance, de l'entêtement et de la confidentialité qui caractérisent nos électriciens monopoleurs helvétiques.

## Moins d'Etat, plus de contraintes

(suite)

Pour me convaincre, il faudrait des conditions plus favorables. Combien d'automobilistes, à l'abri de leurs tôles, font-ils le même raisonnement ?

D'une étude financée par le Fonds national de la recherche scientifique et dont les résultats viennent d'être publiés, il ressort qu'on pourrait économiser environ 30% de la consommation électrique actuelle sans diminuer ni notre confort ni les prestations fournies par cette forme d'énergie. L'investissement nécessaire pourrait être amorti en 10 à 15 ans par l'économie financière dégagée de la diminution de la consommation (13 milliards de francs). Une opération économi-

quement parfaite et techniquement réalisable pour un objectif unanimement accepté. Concrètement pourtant les consommateurs individuels ne suivent pas ; les ménages sont largement dépendants d'installations qu'ils n'ont pas choisies et les entreprises hésitent à consentir à l'investissement de départ nécessaire pour améliorer ou changer leurs équipements.

Deux exemples pour illustrer les limites du calcul individuel. Chacun en particulier sait qu'un changement de comportement serait nécessaire pour améliorer la situation : moins de trafic motorisé en ville signifie moins de bruit et de pollution de l'air ; moins d'électricité est une condition de l'arrêt du programme nucléaire. Mais tous ou presque sont dans l'attente de conditions meilleures pour changer de comportement ; les candidats cyclistes-suicide sont rares et les usagers des transports publics lents et insuffisants agissent

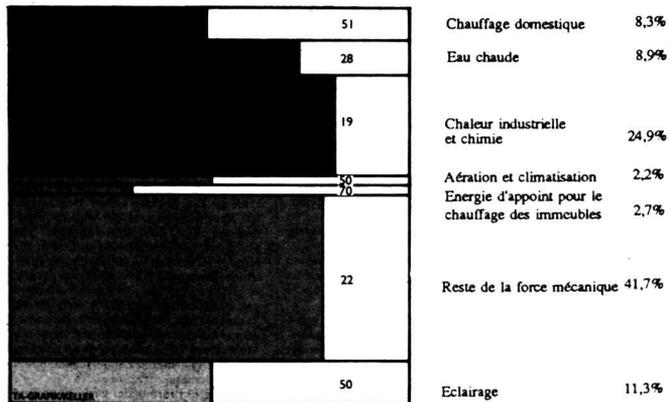
souvent par contrainte ou par idéalisme ; qui incitera les promoteurs à équiper les immeubles selon des techniques économes en énergie, les fabricants à proposer des équipements adéquats, qui encouragera les industriels à investir dans des mesures de rationalisation ? Chacun attend la décision de l'autre et vice-versa. Et, dans l'intervalle, se poursuit la fuite en avant des constructions routières, des parkings et des centrales nucléaires.

Deux situations typiques qui exigent des solutions collectives, des règles communes qui permettent de faire le saut vers de nouveaux comportements. Ici, l'absence d'intervention de l'Etat ne signifie pas liberté mais contrainte accrue, absence de choix. La perversion du slogan radical, dans sa généralisation, c'est qu'il flatte nos caprices sous prétexte de défendre notre liberté.

JD

## ECONOMIES D'ENERGIE

# Jusqu'à un tiers du courant



Utilisation globale de courant électrique en Suisse en 1983 : les zones blanches représentent le potentiel d'économie par catégorie, en comparaison avec la consommation actuelle.

Graphique extrait du *Tages Anzeiger*, mercredi 24 septembre 86

(réd.) 26% de la consommation électrique hivernale, 32% de la consommation estivale, tel est le potentiel d'économie réalisable techniquement et économiquement dans les 15 à 25 prochaines années. Ce sont les résultats d'une recherche effectuée par l'architecte zurichois Conrad U. Brunner, un spécialiste reconnu des problèmes énergétiques, dans le cadre du Programme international sur l'énergie.

Concrètement : pour le chauffage domestique, il s'agit d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments, d'introduire les pompes à chaleur à la place du chauffage électrique ; l'efficacité des moteurs et des installations industriels et artisanaux peut être améliorée, de même que celle des appareils ménagers et de production d'eau chaude. L'auteur préconise l'introduction du décompte individuel de chauffage et d'eau chaude et des normes pour les appareils ménagers.

En 1985 les consommateurs ont déboursé 5,5 milliards de francs pour leur consommation électrique. Les économies potentielles représentent 1,5 milliard. Pour un taux d'intérêt de 5,5% et un amortissement sur 10 à 15 ans - durée moyenne des installations - c'est une somme de près de 13 milliards qui pourrait être investie pour favoriser les économies d'électricité. Parallèlement à cette recherche, l'Institut de recherche sociale et de sondage de Zurich a examiné les facteurs qui déterminent le comportement des consommateurs privés. En général les ménages ont peu de connaissances sur les possibilités d'économie, mais ils sont surtout très dépendants des équipements qui leur sont imposés. Or les promoteurs, les architectes, les électriciens et les fabricants d'équipements électriques ne sont guère intéressés par les économies d'électricité : ce ne sont pas eux qui paient la facture.

"ON S'CULTIVE PAS, ON S'RESUCRE PAS, ON S'RECYCLE PAS"

# Après tant de "non ..."

(ag) Le refus de toute disposition constitutionnelle sur la culture appelle deux commentaires.

D'abord, la procédure de vote. Si le peuple et les Cantons avaient été consultés sur le maintien du *satu quo* ou le changement (procédure vaudoise), puis, dans le cas où la volonté de changement aurait été majoritaire, s'ils préféreraient l'initiative ou le contre-projet, ce dernier l'aurait emporté. La modification de la procédure, dont les Chambres vont débattre, aura donc pour le droit constitutionnel une importance capitale.

Deuxièmement, rien n'empêche le Conseil fédéral et le Parlement d'agir en faveur de la culture sur les bases constitutionnelles existantes. Si, dans deux tâches essentielles - celle du lien confédéral et celle des relations extérieures - la Confédération agissait, elle trouverait un large appui et n'aurait à craindre nulle chicane de juriste. On attend et cette clarification et cette volonté politique.

Le rejet de l'arrêté sur le sucre, que nous regrettons, est une leçon politique. Les institutions agricoles, par exemple la Chambre vaudoise de l'agriculture, donnent toujours, en toutes circonstances, des mots d'ordre inspirés par le libéralisme économique, le radicalisme de droite. Elles répercutent et prennent à leur compte les slogans simplistes sur le "moins d'Etat". Il était inévitable que ce jeu à double registre, efficace tant qu'il se joue au niveau de l'Exécutif et du Parlement, se retourne contre les agriculteurs en cas de votation populaire.

Certes, la conversion paysanne souhaitable n'est pas dans la proclamation des beautés de l'étatisme pour tous. Mais l'élite paysanne, qui s'était affirmée dans les batailles pour l'aménagement du territoire, pour la lutte contre la spéculation et contre le sol-marchandise, où est-elle aujourd'hui ? Il y a disproportion entre l'importance numérique de la représentation paysanne au Parlement et la sérénité d'un discours paysan affirmé et novateur.

L'agriculture risque d'être coupée de la sorte des milieux citadins ; du surcroît, elle n'a pas intérêt à produire à des coûts qui s'éloignent trop de ceux du Marché commun. Il importe donc qu'elle retrouve cette autonomie et ce dynamisme qui, pour certaines batailles du moins, l'engageaient contre le clan conservateur.

On se souvient qu'il y a vingt ans, des dispositions audacieuses sur l'aménagement du territoire l'emportaient dans le canton de Vaud avec une majorité formée de la gauche politique, d'une partie des paysans et de certains radicaux ou libéraux citadins (lausannois notamment). Ce lien s'est rompu. Dommage !

Quant à la formation professionnelle, il est évident que le rôle des écoles de métiers, dont les vocations peuvent être multiples, n'est pas condamné par le vote net du peuple. Mais qu'on cesse de sacrifier régulièrement des idées dignes d'intérêt dans des batailles constitutionnelles où l'on sait d'avance que seuls les gros bataillons gardent la maîtrise du terrain.

## DANS LES COULISSES DU PALAIS

### Un conseiller pas permanent

Par voie de lettre circulaire, tirée sur papier vert et adressée aux membres de l'Assemblée fédérale, le Conseiller national Valentin Oehen annonce fièrement à ses collègues la création de son nouveau Parti écologique libéral (ÖFP).

Parmi les noms cités, figurent entre autres ceux de "conseillers permanents du comité central". On y retrouve l'ingénieur agronome Otto Buess, l'avocat Guido H. Poulain de Genève et Wissous / France,

ainsi que, à la surprise générale, Carlo Grassi, docteur méd. honoris causa et secrétaire du groupe parlementaire pour la politique de la santé. Comme il convenait et après quelques débats de conscience, ce dernier a envoyé, à son tour, une circulaire aux parlementaires pour leur signaler qu'il avait eu une attitude au-dessus de tout soupçon dans les années 30 et pendant la guerre, et qu'il n'avait promis à M. Oehen aucune aide spéciale.

Le café autogéré "Zähringer", au cœur de Zurich, vient de fêter ses cinq ans d'existence. Il offre du travail à une vingtaine de personnes.

La police bernoise a interpellé dix personnes qui venaient retirer leurs économies du Crédit suisse pour protester contre l'engagement de la banque en Afrique du Sud (lu dans la *Berner Zeitung* du 20.9). Ces gens étaient vraisemblablement mal informés, car les grandes banques "agissent dans le sens de l'abrogation de l'apartheid" (DP 833).

## EN BREF

Le Conseiller national radical lucernois Kaspar Villiger ne se contente pas de fabriquer des cigares. La fabrique de vélos qu'il a reprise en 80 semble bien se porter.

Plus de transparence : le Grand Conseil bernois devra se prononcer sur le rachat de la caisse de pension de Leni Robert (50), qui représente un montant de 340'000 francs. C'est la première fois qu'une telle question est soumise au législatif. Par le passé, certains rachats plus onéreux se sont faits sans l'avis des députés. Benjamin Hofstetter (34) est "meilleur marché", la somme de 45'000 francs requise pour le rachat de sa caisse de pension est encore dans la limite de compétence du Conseil exécutif.

# Sport et politique

(ag) Qu'un colloque réunisse des professeurs et des chercheurs, qu'il se donne comme thème de discussion l'oeuvre d'un illustre prédécesseur, que cet hommage soit l'occasion d'approfondir la pensée du maître et de tracer de nouvelles voies, quoi de plus banal ! Le colloque Jean Meynaud, c'était cela et quelque chose de plus. Plus important que les contours d'une oeuvre se retrouvait le souvenir d'un homme chaleureux, réceptif et généreux. Si le passage de Meynaud à Lausanne a marqué une telle empreinte, c'est peut-être par l'irruption grâce à lui dans le petit monde vaudois d'une science nouvelle (la science politique), mais aussi par un don personnel de

l'hospitalité, au sens le plus fort du terme, humain et intellectuel.

Une génération a été modelée de la sorte. Un je ne sais quoi unit la sensibilité politique du journaliste Michel Perrin, du magistrat Yvette Jaggi, du professeur Jean-Christian Lambelet. Ce lien, c'est Jean Meynaud.

Dès le premier numéro, il encourage *Domaine public*. Tous les quinze jours, je le rencontrais et pouvais bénéficier de sa culture et de sa documentation exceptionnelle.

Je me souviens, entre autres, de son sens aigu de l'importance du service public. Toute diminution des prestations offertes - ne serait-ce que la suppression d'une boîte aux lettres publique - l'indignait, non par con-

fort personnel, mais parce qu'était blessée l'idée très haute qu'il se faisait de l'intérêt général.

Le professeur Roland Ruffieux, à la suite d'une communication de Maurice Duverger, relatant les épisodes de la création de l'Association internationale de science politique, formulait le voeu que la science politique décrive et analyse le monde des institutions internationales publiques et privées. Pour un regard critique, quels sujets ! D'autres intervenants déploraient - étant mal informés - que Meynaud n'ait étudié que les groupes de pression influençant la décision politique.

J'ai entre les mains l'ouvrage qu'il a consacré au sport "Sport et politique" (1966), qui est précisément un regard critique sur l'institution sportive et ses structures internationales (CIO compris). Le dernier épisode de l'organisation des Championnats du monde de ski à Crans - Montana aurait pu y trouver place.

## INITIATIVE ENERGETIQUE A GENEVE

### Qui veut le plus refuse le moins

(jd) Enfin le bout du tunnel pour l'initiative populaire "L'énergie notre affaire" ? (voir DP 823) Oui, dans la mesure où cette initiative, déposée depuis plus de six ans, va enfin être soumise au peuple. Non, si l'on sait qu'en cas d'acceptation de l'initiative il faudra encore des mois, voire des années au Grand Conseil pour la concrétiser.

Il vaut la peine de résumer une fois encore cette course d'obstacles, petit mode d'emploi exemplaire du mépris affiché par le Gouvernement et le Parlement pour les droits populaires et de la priorité accordée à la magouille politicienne au détriment de la solution d'un problème important.

D'abord attendre ; on le sait, en matière énergétique, rien ne presse. Puis tourner autour du pot en se posant toutes les questions formelles imaginables. Ensuite faire durer la procédure en multipliant les auditions, même si c'est pour obtenir des réponses qui cent fois déjà ont été données.

Finalement, la commission parlementaire abandonne l'examen de l'initiative pour se plonger dans la confection d'une loi cantonale sur l'énergie ; nouvelles auditions et expertises - ignorance superbe des travaux déjà effectués et des expériences faites dans d'autres cantons - pour un projet insipide.

Nous voilà prêts pour la votation populaire, direz-vous. Pas tout à fait, vite encore un tour de passe-passe. Le Conseil d'Etat renonce au contre-projet constitutionnel qu'il voulait opposer à l'initiative et fait adopter la loi comme contre-projet ; si l'initiative est refusée, la loi entre en vigueur immédiatement, dans le cas contraire elle devient sans objet.

C'est ensuite le recours au Tribunal fédéral parce que l'initiative ne respecterait pas l'unité de la matière. Rien à redire à l'exercice de ce droit. Nouvelle attente.

Les juges rendent un étrange arrêt : l'unité de la matière n'est pas respectée certes, mais le Grand Conseil peut décider de la recevabilité partielle de l'initiative. Ce qui est fait : les députés amputent le texte des dispositions prévoyant le référendum sur le budget des Services industriels et réintroduisent le contre-projet constitutionnel abandonné précédemment.

Lors de la prochaine votation les citoyens seront donc placés devant l'alternative suivante : accepter l'initiative parce qu'elle seule définit une politique énergétique digne de ce nom, mais avec le risque de retarder encore l'entrée en vigueur de mesures concrètes, ou alors choisir le contre-projet pour que la loi prête depuis deux ans, même si elle ne continue qu'un minimum, puisse enfin déployer ses effets.

A Genève, qui veut le plus ne peut pas choisir le moins.

## Skis contre sapins

Le 19 mars 1986, la première Cour de droit public du Tribunal fédéral autorisait définitivement, écartant un recours de la Ligue suisse pour la protection de la nature et du WWF, le défrichage de 49'300 m<sup>2</sup> de forêt à Crans - Montana. Décision significative quand on connaît la rigueur de la législation sur la protection des forêts (dont on dit qu'elles meurent !) Refaisons le parcours !

**1983** : La Fédération internationale de ski confie à Crans - Montana l'organisation des Championnats du monde de ski.

**1984** : Le Grand Conseil valaisan, puis le Conseil fédéral offrent des garanties de déficit. L'intérêt pour le tourisme valaisan et suisse est jugé évident.

Le Département fédéral de l'intérieur autorise le défrichage de 49'300 m<sup>2</sup>. Les recours sont déposés.

**1986** : Feu vert du Tribunal fédéral qui vient de publier ses considérants.

Cet enchaînement est un exemple remarquable de manipulation par fait accompli.

Lorsque Crans - Montana postule et obtient l'organisation des Jeux, la station n'ignore pas que ses pistes ne correspondent pas aux normes de sécurité de la FIS. Mais c'est précisément cela qui la motive : une amélioration durable des possibilités de la station. En vingt ans, le nombre des skieurs a été multiplié par dix et la surface skiable par deux seulement. Seule l'organisation d'une manifestation sportive de caractère mondial permettait de surmonter les obstacles juridiques ou de coordination intercommunale.

Quand les autorités politiques offrent leur garantie de déficit, c'est en toute connaissance de cause : des défrichements seront nécessaires.

Déjà, quand la Ligue pour la protection de la nature et le WWF recourent, ils s'inclinent devant le fait accompli. Ils se contentent de demander la limitation à 26'900 m<sup>2</sup> de la surface rasée.

Puis le Tribunal fédéral, à une année de l'ouverture des championnats, ne peut tout remettre en cause. Il veille simplement à ce que sa jurisprudence n'ouvre pas toute grande la porte. Le TF exclut un défrichage qui ser-

virait à l'extension d'une station ; il exige que la station ait, par son importance, vocation pour l'organisation d'une manifestation de caractère mondial ; que l'amélioration de la sécurité des pistes soit durable.

Cette jurisprudence qui se veut restrictive risque d'être invoquée si Lausanne et le canton de Vaud obtiennent les Jeux Olympiques d'hiver en 1996. Dès le vote du C.I.O. le processus du fait accompli sera, de la même manière, enclenché.

suisse, son attitude critique à l'égard des formes traditionnelles de culture et ses possibilités de rapprochement entre les régions linguistiques.

Les résultats de tous ces travaux devraient être disponibles dans deux ou trois ans.

Aucun projet n'est venu de l'Université de Lausanne et les quelques projets de l'Université de Genève n'ont pas été retenus, pour différentes raisons. En matière de recherche sur les médias, l'Université de Genève

## MEDIAS SUISSES

# Nouveaux travaux de recherche

**Bonne nouvelle pour la recherche sur les médias : le nouveau programme du Fonds national suisse pour la recherche scientifique ("Pluralisme culturel et identité nationale") réserve une tranche du budget à des travaux en matière de médias. C'est la réponse aux recommandations de la Commission fédérale pour une conception globale des médias, qui avait constaté en 82 "que la recherche dans le domaine de la communication de masse a été longtemps négligée".**

Le nouveau programme démarre cette année. La commission d'experts a accepté cinq des nombreux projets soumis. Les meilleurs sont venus de Zurich et de Fribourg, deux villes qui possèdent chacune un institut universitaire d'études des médias.

Trois projets proposent d'étudier des problèmes liés aux nouvelles radios locales ou à la télévision avec, notamment, une analyse des effets des structures internationales des médias sur notre culture. En clair, une analyse des menaces de dépendance qui guettent notre pays face aux médias étrangers et aux superproductions américaines ou japonaises.

Un autre projet veut analyser le rôle de l'information dans la régionalisation de la Suisse romande et, enfin, un projet étudiera le nouveau cinéma

paie maintenant le retard qu'elle a pris depuis des années : une certaine indifférence, un intérêt très restreint se limitant à des actions de relations publiques entre la haute école et les milieux de presse, mais aucun centre de réflexion correspondant au niveau de l'Université. Par conséquent, pas de politique, pas de programme.

Hésitante, l'Université a laissé s'instaurer un amateurisme qui s'est manifesté par des travaux individuels dispersés entre les Facultés des lettres, de psychologie et le Département de science politique, des travaux de niveaux variables, effectués sans aucune infrastructure. C'est dommage, car l'écart se creuse entre le niveau qui a été atteint par les instituts universitaires spécialisés de Zurich et de Fribourg et le vide de Genève. Sans oublier certains instituts privés qui atteignent un niveau remarquable.

Un livre volumineux que la Société suisse des sciences de la communication et des mass média va publier prochainement, fera le point de l'enseignement et de la recherche de cette nouvelle science. Le bilan montre que les pôles de développement sont Zurich et Fribourg, suivis de l'Institut de sociologie des communications de masse de l'Université de Lausanne. Mais, dans l'ensemble, l'apport de la Suisse romande en matière de travaux sur les médias reste encore modeste.

Ernst Bollinger

# Monopoly néo-libéral

(y) Ca flambe pour elle, merci. La Bourse va bien. Elle attire à nouveau l'attention des commentateurs et des investisseurs, appâtés par la reprise de 1985 et les cours à la hausse depuis lors. Elle suscite des espoirs plus répartis que jamais. Bref, le grand jeu est réouvert et ça boursicote un peu partout, - avec des chances de gains aléatoires comme dans tous les jeux.

A l'heure actuelle, les opérations en bourse connaissent une vogue extraordinaire, inattendue dans son ampleur, mais nullement inexplicable. La spectaculaire reprise de 1985, surnommée "l'année des actions", n'a pas manqué de créer des envies et les investisseurs de se précipiter à la corbeille vers laquelle les banques et les sociétés de courtage avaient tenté de les attirer, sans grand succès, les années précédentes.

Et pourtant, les spécialistes du marketing financier n'avaient pas ménagé leurs efforts, particulièrement en direction de nouvelles clientèles : les professions libérales une fois ratissées, on avait découvert les femmes et créé à leur intention des clubs d'investissement et autres sociétés, où l'on boit du thé sur fond d'initiation aux placements.

Toutes ces laborieuses tentatives des professionnels apparaissent désormais superflues, dans la mesure où le relais a été spontanément pris par des organismes non directement intéressés et, partant, peu crédibles. Même Pro Senectute s'y met : sa section de Nidwald donnait en mai dernier trois matinées aux personnes âgées, pour leur indiquer comment s'y retrouver à la bourse.

## Chaque semaine dans votre hebdomadaire favori

Au reste, la presse fait le gros du boulot de public relations pour les opérations boursières. A l'instar du *Times* et du *Figaro* (Portofolio), le *Journal de Genève* / *Gazette de Lausanne* lançait sa grande "chasse à cours" en avril dernier, alors que *L'Hebdo*, toujours dans le dernier vent, offrait les "canaux à disposition" pour faire fructifier l'épargne (no. 14 / 3.4.1986). A son tour, la

Télévision romande se lance dans le placement pour tous avec son nouveau magazine économique.

Les plus inattendus s'y mettent : *Libération* publie désormais des listes de cours sur deux pages et tient même une rubrique boursière qui se veut sérieuse. *Coopération* a profité de sa nouvelle formule pour donner la parole à des représentants de la Banque centrale coopérative ; autant dire que ni *Construire* - ni *L'Illustré* - ne sauraient résister longtemps. Rien encore dans *VO-Réalités* mais, au train où vont les choses, *Domaine public*, fort de sa tradition de résistance - aux-modes-jusqu'à-ce-qu'elles-passent, risque bien de se retrouver seul hebdomadaire romand à ne pas mettre le nez dans la corbeille.

Tout ce zèle mass-médiatique est porté par la vague pro bourse, qu'il contribue par ailleurs à entretenir. Le tout durera tant que l'intérêt sera soutenu par la hausse des cours et par diverses nouveautés susceptibles d'animer le marché : options à terme sur les actions et les devises, "going publics" (sociétés nouvellement cotées), emprunts convertibles et autres euro-placements. Actions traditionnelles et nouvelles formules inspirent désormais aux spéculateurs à portefeuilles plutôt minces davantage de confiance que les opérations sur les marchés à terme des matières premières, favorites des années 70, qui ont suscité les margoulinades les plus grossières.

## Retours de manivelle

Comme celui du jeu, le goût de la bourse n'est pas sans danger. Nous pensons moins ici au risque de taxation des gains boursiers, toujours

francs d'impôt (cf.édito.DP 805). Mais bien sûr, plutôt au risqué de retournement de tendance, jamais à exclure - et surtout pas avec les à-coups de la politique économique et fiscale du président Reagan.

Certes, tous les indices (suisses) sont à la hausse depuis bientôt deux ans. Par rapport à fin 1984, "l'indice SBS" a augmenté de 55,7%, mais légèrement diminué par rapport au niveau record du tournant 1985/86. Seules les banques et les compagnies d'assurances poursuivent leur ascension sans discontinuer, les cours de ces dernières ayant pratiquement doublé depuis deux ans.

Dans l'euphorie générale, les brusques chutes enregistrées autour du 11 septembre à New-York ont sonné comme un coup de tonnerre sur un fond de ciel serein. Ce jour-là, l'indice Dow Jones a plongé de 86,61 points, soit de 4,61% ; la plus forte baisse depuis 1962, mais sans commune mesure avec les sombres journées d'octobre 1929 où le "DJ" perdait d'un coup 12,8%.

## En désespoir de cause

Avec la distance, les bourses suisses ont évidemment subi le contrecoup des événements d'outre-atlantique, mais en plus modéré. Pas de quoi abattre le moral d'un citoyen appuyé sur les trois piliers de sa prévoyance vieillisse et jouant le reste pour le faire si possible fructifier. Tout juste assez pour rappeler que la bourse est un jeu, capricieux et hasardeux comme tous les jeux. Le Monopoly des cadres techniques et autres dynamiques représentants des classes "moyennes - supérieures" ne promet pas des gains plus sûrs que le grand jeu de famille financier, inventé en 1930 dans ses heures de loisirs forcés par Charles Darrow, technicien en chauffage et chômeur suite au crack de 1929.

Nos vœux de longue vie à l'hebdomadaire *Print*, organe de l'ASAG, qui en est à sa cent-onzième année de parution et non à sa troisième, comme annoncé par erreur dans notre précédente édition.

Nos excuses aux adolescents, qui savent très bien que l'âge requis pour la conduite d'un "bogue" est (encore) fixé à quatorze ans et non à seize

# DP Domaine Public

**Rédacteur responsable :**  
Jean-Daniel Delley  
**Rédacteur :** Marc-André Miserez  
**Ont collaboré à ce numéro :**  
Jean-Pierre Bossy  
Ernst Bollinger  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
**Points de vue :**  
Jean-Louis Cornuz, Catherine Dubuis,  
Edmond Kaiser,  
**Abonnement :**  
60 francs pour une année  
15 francs jusqu'à fin 86  
**Administration, rédaction :**  
1002 Lausanne, Case 2612  
1003 Lausanne, Saint Pierre 1  
**Tél :** 021 / 22 69 10  
**CCP :** 10 - 15527-9  
**Composition et maquette :**  
Domaine public  
**Impression :**  
Imprimerie des Arts et Métiers SA

## CYCLISTES

### Roulez avec l'AST

Connaissez-vous les "cartes des itinéraires cyclables" éditées par Kümmerli & Frei et l'Association suisse des transports (AST) ? Il s'agit assurément d'un "must" pour tous les randonneurs acquis à la cause de la petite reine. Conçues comme de "vraies" cartes routières au 1:50'000, elles contiennent des indications sur la praticabilité des routes pour les déplacements à vélo. Sécurité, densité du trafic, dénivellement et croisements dangereux s'y trouvent mentionnés de manière particulièrement lisible. En prime, des icônes signalent les campings, piscines et points de vue.

15 cartes existent à ce jour, dont 5 concernent la Suisse romande : Berne - Fribourg, Genève et environs, Lausanne - Vallée de Joux. Neuchâtel - Yverdon-Pontarlier et Bienne - La Chaux-de-Fonds - Franques Montagnes viennent de sortir. Ces cartes sont disponibles dans les kiosques, papeteries et librairies, ou directement au  
Secrétariat de l'AST  
3360 Herzogenbuchsee

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Nous sommes tous des terroristes

Terrorisme.

Tout le monde est d'accord : derrière les terroristes, les Palestiniens, ou les Syriens, ou Kadhafi, ou Khomeini... Mais *derrière* les Palestiniens, etc ?

Eh bien tout d'abord : moi !

*Moi* à titre privé, si j'ose dire, en tant que j'ai dédié un roman à la mémoire d'Ulrike Meinhof.

Mais aussi *moi* en ma qualité de maître de français et de littérature française... Plus ou moins obligé de parler à mes élèves d'un écrivain que je n'aime pas beaucoup, mais pour qui beaucoup de mes collègues ont un penchant marqué : André Breton, le "pape" du surréalisme. Lequel André Breton déclare que l'acte surréaliste numéro 1 consiste à descendre dans la rue et à tirer au hasard sur la foule !

(Texte des années 20 - personnellement, j'aurais préféré le conseil de tirer sur Staline, ou sur l'un des dictateurs de l'époque, dont j'ai malheureusement oublié le nom ...)

Je ne suis pas seul ! Voici la Fondation Schiller, qui attribue l'un de ses prix - sous forme d'exemplaires achetés et distribués à ses membres - à un livre remarquable à beaucoup d'égards - *Le pays oublié - Un portrait de la Suisse italienne* (voir DP 815) ; textes choisis par Alberto Nessi - mais qui contient une contribution de *Bruno Breguet*, dans laquelle il explique comment il est devenu terroriste pro-palestinien. Livre distribué à *tous* les membres, en version française, allemande ou italienne, ce qui est exceptionnel. Bien entendu les traductions ont été faites avec l'appui de la Confédération, c'est-à-dire avec votre argent et le mien.

Voici encore les quelques centaines de milliers de Suisses qui ont voté en faveur de l'exportation des armes (et jusqu'à un pasteur de mes amis !) ... Et comme d'une part, on n'a jamais vu des armes servir à autre

chose qu'à tuer ou à se rouiller inutilement ; et que d'autre part, tout contrôle visant à n'en vendre qu'à des gens dont on puisse être sûr qu'ils n'en feront pas usage est impossible, il est fort à parier que...

Dans le même ordre d'idées, voici *24 heures* consacrant une pleine page à un rigolo de chez nous, qui a trouvé un *créneau*, comme on dit : le commerce, la vente de munitions aux pays étrangers ! Et de souligner combien ce petit négoce fait honneur à son esprit d'entreprise et par contre-coup à l'industrie suisse !  
Etc, etc.

A part quoi, le *24 heures* patronne une "marche / course à pied" en faveur de la *mucoviscidose*, organisée par la "Société suisse pour la fibrose kystique". Je me suis demandé pourquoi il fallait soutenir la *mucoviscidose* et former une société *pour* la fibrose kystique...

Sans doute était-ce le nom d'une entreprise charitable, à moins que ce fût une industrie - de la fibre ? - en difficulté... En vain, j'ai cherché les deux termes dans le *Larousse* en dix volumes : "*mucoviscidose*", "*viscidose*", "*fibrose*"...

Toutefois, le deuxième supplément m'a appris qu'il s'agissait en fait d'une "maladie générale, congénitale et familiale, caractérisée par un excès de viscosité de la sécrétion des glandes endocrines, et entraînant des troubles digestifs et respiratoires chroniques". Pourquoi il faut organiser une course *en sa faveur*, je me le demande. Sans doute pour lutter contre la surpopulation étrangère. La circulaire m'apprend par ailleurs que la course, intitulée "Marchethon", ce qui est un bien joli néologisme, remplacera cette année le pique-nique.

Tout de même, si ces braves gens apprenaient un peu le français ?

JC

## Les balayeurs

Ni socialiste ni rien du tout, j'ai fait la guerre (pour de bon) afin qu'entre autres Jean-Pascal Delamuraz vive libre et qu'il nous soit offert de le payer chaque mois au prix qu'il nous coûte.

A comparer avec ce que gagne un vrai responsable (conducteur de locomotive par exemple) on n'en revient pas.

Mais je trouve mauvais que 24 heures (25 septembre 1986) puisse titrer : "Référendum sur les dépenses militaires - Initiative socialiste balayée".

Pourquoi "balayée" ?

Était-ce une ordure, cette initiative selon laquelle le peuple (créatin traditionnel aux yeux des "experts" militaires dès que sont évoquées les somptuaires et folles dépenses qu'ils nous imposent) aurait accès aux devis avant d'être contraint à payer les factures ?

Avec une photographie : "Un Jean-Pascal Delamuraz heureux des résultats". Heureux au nom de qui ? De lui-même ? Du peuple dans son ensemble (socialistes admis) ? D'une caste ?

Et commentaire du "Président de la commission militaire (... ) qui n'arrive pas à se défaire de l'impression que cette initiative répond à de purs mobiles antimilitaristes. (... ) Car si vraiment c'était la consolidation de la démocratie qui leur (aux socialistes) importe, pourquoi ne pas avoir étendu ce référendum à toutes les dépenses ?"

... Il a bien raison. Le peuple "souverain", en effet, serait bien inspiré d'étendre ses connaissances "à toutes les dépenses" afin d'être capable de choix.

En commençant par les paies ahurissantes (en une époque telle que la nôtre) que perçoivent - actifs ou en retraite - les singuliers "serviteurs du peuple" que nous nous sommes donnés pour maîtres. Fabrication rapide de millionnaires avec, en prime au peuple qui les pond, arrogance et mépris.

Edmond Kaiser

## La culture morte ou vive

Quand j'entends le mot "culture", je sors ... mon stylo. C'est un peu mon emploi à DP, trop épisodique au gré de certains flatteurs. Bref, on a beaucoup parlé de culture ces temps derniers, et mon propos n'est pas d'y revenir, du moins pas sous l'angle des récentes votations. Mais quelques réflexions tout de même, nées de la rencontre d'une lettre de lecteur (24 heures, 25 septembre 86) et de deux annonces d'expositions au Musée cantonal des Beaux-arts de Lausanne.

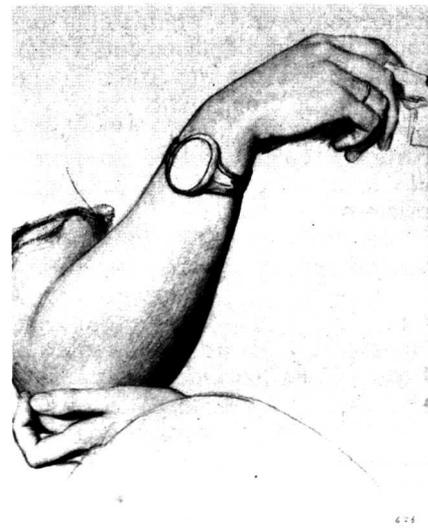
La lettre de lecteur déplore qu'on "expose Giacometti, mort voilà vingt ans et Goya, mort, lui, il y a cent cinquante-huit ans. C'est certainement là ce qu'on appelle une culture vivante !" conclut ce correspondant. J'ai vu les Giacometti à Martigny et les Goya à Lugano. Je me permets de penser que ce lecteur confond la culture avec un registre d'état-civil. Mais je regarde maintenant les invitations que j'ai reçues : Wilhelm Gimmi (1886-1965), Ernest Biéler (1863-1948), Albert Anker (1831 - 1910), Charles Gleyre (1806-1874). Aïe, aïe, aïe ! Que de morts ! De quoi peupler un Panthéon ! Et de quoi renforcer dans son opinion le lecteur cité ci-dessus : la politique culturelle en Suisse se cantonne prudemment dans les valeurs sûres, celles qui ne bougent plus à la bourse de l'art. Constituent-elles pour autant une culture "morte" ? Je m'empresse de dire que Gleyre n'est pas, et de loin, mon peintre de chevet, ni Gimmi d'ailleurs. Mais je pose la question.

Le sujet est énorme. Nos conservatrices (teurs) s'en sont parfois expliquées (és). Le problème repose en grande partie sur le sens du mot "culture". Aussi bien que les oeuvres, c'est le regard qu'on porte sur elles qui importe. Quand un historien de l'art étudie les lieux communs dans la peinture de Gleyre, c'est une leçon de culture terriblement vivante qu'il nous donne. De plus, l'appréciation des oeuvres contemporaines est certainement plus

difficile que celle d'oeuvres plus lointaines et que le recul consacre. Banalité. Il n'en reste pas moins qu'une Erika Billeter, pour ne citer qu'elle, n'a pas hésité à plonger plus d'une fois dans la contemporanéité, donc dans l'inconnu, avec un courage qui n'a pas toujours été apprécié à sa juste valeur. Mais laissons ces querelles.

Alors, culture morte ou vive ? Je pense à un autoportrait de Goya, exposé à Lugano : en pied, devant sa toile, coiffé d'un chapeau haut de forme garni de bougies pour pouvoir travailler la nuit, le peintre regarde de côté, mi-fier, mi-interrogateur. Je pense au plus bel autoportrait que je connaisse, propriété du Musée Goya de Castres. Une émotion me porte vers cette toile, comme vers les autoportraits de Rembrandt (il y en a un très beau dans la collection permanente Thyssen - Bornemisza à Lugano), vers ces hommes si proches, si fraternels, si tremblants et démunis devant leur propre visage, cherchant à y lire la réponse à la terrible question : pourquoi peindre, pourquoi sculpter ? d'où nous vient cette étrange folie et où nous mène-t-elle ? Je pense, sculpté par un artiste mort il y a vingt ans, à cet homme debout parmi les vestiges d'un temple gallo-romain, à cet homme qui marche et qui est mon frère.

Catherine Dubuis



Charles Gleyre (1806-1874)